

République française
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

DE 2019_032

Séance du jeudi 11 avril 2019

Membres en exercice : 27

Date de la convocation: 04/04/2019

Présents : 15

L'an deux mille dix-neuf et le onze avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Alain JAFFARD,

Votants: 17

Pour : 17

Contre : 0

Secrétaire de séance: Alain JAFFARD

Présents : Jean-Pierre ALLIER, Patrick BRUN, Michèle BUISSON, Yves COMMANDRE, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Frédéric FOLCHER, Alain JAFFARD, Yves Elie LAURENT, Stephan MAURIN, Thierry MAZOYER, Gillian MC HUGO, Daniel MOLINES, Michel RIOU, Gilbert ROURE

Représentés: Yves SERVIERE par Gilbert ROURE, Jean-Paul VELAY par Michel RIOU

Excusés: Laurent ARBOUSSET, Gilles CHABALIER, Matthias CORNEVAUX, Dominique MOLINES

Absents: François BEGON, Catherine BLACLARD, Paul COMMANDRE, Albert DOUCHY, Marie LION, Françoise THYSS

Objet: Programme des Amendes de Police 2017 - DE_2019_032

Monsieur le Maire expose au conseil la répartition des recettes provenant du produit des amendes de police entre les communes de moins de 10 000 habitants. Il propose donc de solliciter une aide auprès du Département au titre de la répartition du produit des amendes de police pour les opérations suivantes :

- Acquisition de dispositif de sécurité
- Signalisation horizontale et verticale

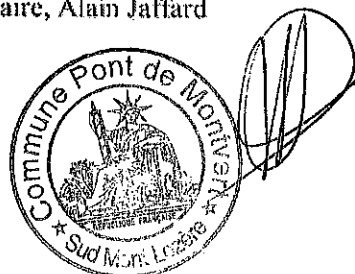
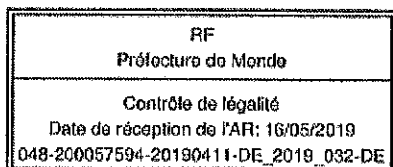
Détail en pièce jointe.

Le coût prévisionnel de cette opération est estimé à 11 610 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

- DECIDE de réaliser les travaux et achats d'aménagement et de sécurité tels que décrits ci dessus pour un montant prévisionnel de 11 610 € HT,
- S'ENGAGE à réaliser ces travaux sur l'année 2019 et les inscrire au budget en section d'investissement,
- AUTORISE le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Général au titre de la répartition du produit des amendes de police pour l'opération susvisée.

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,
Les jours, mois et an que ci-dessus.
Le Maire, Alain Jaffard





Assistance technique
Lozère Ingénierie
Hôtel du Département – BP 24 – 48000 MENDE
contact@ingenierie.lozere.fr

AMENDES DE POLICE 2019

Devis estimatif des travaux

Commune : Le Pont de Montvert Sud Mont Lozère

Descriptif des travaux : Les travaux consistent d'une part à reprendre ou créer des aménagements de sécurité spécifiques (dispositifs de retenue) et d'autre part à mettre en place de la signalisation (fourniture de panneaux, marquage peinture routière).

N° Prix	Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant HT
Aménagements de sécurité spécifiques – dispositifs de retenue					
1	Reprise de garde corps sur ouvrage	M	36,00	200,00 €	7 200,00 €
2	Reprise de parapets sur ouvrage	M3	6,50	400,00 €	2 600,00 €
Sous total 1					9 800,00 €
Mise en place de signalisation					
1	Fourniture panneau type E31 + mât	U	1,00	195,00 €	195,00 €
2	Fourniture panneau B6a – 650 mm + mât	U	2,00	180,00 €	360,00 €
3	Fourniture miroir diametre 600 + mât	U	1,00	450,00 €	450,00 €
4	Bande continue peinture routière jaune	M	40,00	3,00 €	120,00 €
5	Bande continue peinture routière blanche	M	100,00	2,50 €	250,00 €
6	Bande discontinue module T2 bleue	M	90,00	1,50 €	135,00 €
7	Marquage place PMR	F	3,00	80,00 €	240,00 €
8	Marquage « arrêt minute »	U	1,00	60,00 €	60,00 €
Sous total 2					1 810,00 €
Total H.T					11 610,00 €
T.V.A. 20 %					2 322,00 €
Total T.T.C (en euros)					13 932,00 €

Mende le : 12 avril 2019

Jean Paul CHASSANG
Lozère Ingénierie

